

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

**Séance du 17 novembre 2021**

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>		
<b>DEPARTEMENT du CANTAL</b>		
Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22
Date de la convocation : 5 novembre 2021 Date d'affichage : 8 novembre 2021		
Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0		
L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de Novembre		
A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.		
<b>Présents :</b> Aurélien TISSIER, Pierre JUILLARD, Béatrice THOMAS, Véronique BOREL, Danielle ROLLAND, Pierrick ROCHE, Christian GRAS, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Félix ROCHE, Christian PICHOT-DUCLOS, Magali CRAUSER, Roland VIDAL, Robert PISSAVY, Eric TUPHE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Alain BARRES, Flore COUTURE, Dimitri OCTAVIE.		
<b>Présents par procuration :</b> Françoise ALRIQ donne pouvoir à Pierre JUILLARD, Vanessa BESSON donne pouvoir à Roland VIDAL, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL.		
<b>Absent :</b> Béatrice CHEVALLET		
<b>Secrétaire de Séance :</b> Pierrick ROCHE		

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DRAC – ECOLE ET CINEMA**

Le dispositif national École et cinéma a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique. Celui-ci fait découvrir en salle de cinéma des films de qualité à de jeunes spectateurs et à leurs enseignants. Il permet de lier le cinéma à l'école avec deux objectifs : - inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma et s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social... - initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir et à aimer...

Il est nationalement coordonné par une association, « Passeurs d'Images » (anciennement « Les Enfants de Cinéma ») et au niveau départemental par un binôme composé d'un référent « cinéma » et d'un référent « Education Nationale ».

Le cinéma L'Arverne est la structure coordinatrice « cinéma » depuis 2007 pour le Cantal. Dans le cadre de cette mission, son agent responsable du cinéma se charge de faire le lien entre le coordinateur « Education nationale » au sein du Rectorat, les cinémas du département participant au dispositif, les distributeurs des films et l'association « Passeurs d'Images ».

Cette activité génère du temps de travail et de déplacements. C'est pourquoi nous sollicitons une subvention de 3500 euros auprès de la DRAC pour l'année 2022.

Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/11/2021
015-200071702-20211117-DE_2021_117-DE

Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,

DEMANDE une subvention auprès de la DRAC AUVERGNE de 3 500.00 € au titre de son investissement dans le dispositif « Ecole et cinéma » conformément au plan de financement joint en annexe.


DIT QUE la présente demande de subvention vaut pour 2022 et tant que le cinéma de Murat sera le coordinateur du dispositif Ecole et Cinéma.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,



Gilles CHABRIER

*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).*

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: [www.murat.fr](http://www.murat.fr)*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/11/2021 015-200071702-20211117-DE_2021_117-DE